

COMMUNE D'AUREL

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 septembre 2025

Présents : AUBERT Jean-Christophe, MAILLEFAUD Jocelyne, MAILLEFAUD Thomas, PRIN Yoann, LOHÉ Noël, DE BAUCHE Alain, BOYER Philippe, MARCEL Jean-Jacques

Absents excusés : RUTY Fabien, AUBERT Nicole, BORREL Philippe,

Secrétaire de séance : BOYER Philippe

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h30 et constate que le Quorum est atteint.
Monsieur le Maire demande si il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 8 juillet 2025 : adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Contrat agent entretien
- Révision des statuts SDED
- Demande de cession d'un tronçon de voie communale par la Famille NICOLAS
- Questions diverses

1) Contrat agent entretien :

Le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de créer un emploi non permanent d'agent de services polyvalent en milieu rural pour effectuer les tâches suivantes : entretien des locaux communaux et accompagnement des élèves de l'école durant la pause méridienne.

Le conseil municipal décide de créer un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique territorial – catégorie C , à compter du 1^{er} décembre 2025 et jusqu'au 30 novembre 2026, pour une durée hebdomadaire de 8/35^{ème}.

Vote à l'unanimité

2) Recrutement agent de services polyvalent en milieu rural :

Le Conseil Municipal avec 6 voix POUR et 2 abstentions (Mr PRIN Yoann et Mr LOHÉ Noël) décide de recruter Mme AUBERT Nicole pour occuper l'emploi non permanent d'agent de

services polyvalent en milieu rural du 1^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2026. Elle sera rémunérée sur la base de l'indice brut 368, indice majoré 367 de la grille d'adjoint technique territorial.

3) Révisions des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme –
Approbation du Conseil Municipal :

Le Maire expose au conseil municipal la teneur du courrier de Mme la Présidente du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, reçu le 22 août 2025, lui notifiant les délibérations du Comité syndical :

- n° CS-2025-22-01 du 17 juin 2025 relative à la révision statutaire portant restitution de la compétence en matière d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et diverses modifications,
- n° CS-2025-22-02 du 17 juin 2025 relative à la révision statutaire portant restitution de la compétence « Autorité organisatrice de distribution de chaleur et de froid

Le Conseil Municipal après en avoir pris connaissance, décide d'approuver les deux révisions statutaires du SDED.

Vote à l'unanimité

4) Demande de cession d'un tronçon de voie communale par la Famille NICOLAS :

La Famille NICOLAS a formulé une demande auprès de la mairie afin que lui soit cédé une partie de la voie communale qui se trouve entre les parcelles dont elle est propriétaire au quartier Saint Pierre. Une réunion doit être organisée afin de définir les modalités de cette cession.

5) Questions Diverses :

Acquisition d'un terrain : Le Conseil municipal évoque la possibilité pour la commune d'acquérir une parcelle de terrain se trouvant à côté du Restaurant la Colombe. Les conseillers vont évaluer la faisabilité de ce projet afin de faire une proposition au propriétaire.

Location de la salle des fêtes : le Conseil Municipal envisage de demander une participation financière pour la location de la salle des fêtes, afin de contribuer aux frais d'entretien de celle-ci.

Défibrillateur : reprendre contact avec l'entreprise MMVD pour l'installation du coffret extérieur sur la façade de la mairie.

Défibrateur : reprendre contact avec l'entreprise MMVD pour l'installation du coffret extérieur sur la façade de la mairie.

Panneaux de signalisation : présentation des devis de Rochetaillée pour les panneaux d'indication de la Mairie et de l'Ecole. Décision d'harmoniser les panneaux de la commune, choix des couleurs à définir lors d'une prochaine séance.

Séance levée à 21h12

Le Maire :

Jean-Christophe AUBERT



Le secrétaire de séance :

Philippe BOYER

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'P. Boyer', written in a stylized, cursive manner.